



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

à
Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
Monsieur Jean-Paul DELEVOYE,
Haut-commissaire aux Retraites,
ministre délégué auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé

Montreuil, le 4 octobre 2019

Messieurs les Ministres,

Vous nous invitez à une « concertation sectorielle relative à la réforme des retraites ». La FNEC FP-FO ne s'y rendra pas.

La confédération Force Ouvrière est déterminée à mettre en échec cette réforme qui donne toutes les clés à l'État, les valeurs du point résultant chaque année d'un ajustement aux contraintes de l'économie. La confédération entend agir pour défendre et maintenir l'ensemble des régimes et empêcher la mise en place d'un régime universel par points.

Nous voulons défendre le régime général, les régimes complémentaires, les régimes spéciaux et le Code des pensions civiles et militaires.

Nous n'acceptons ni un nouveau recul de l'âge de départ à la retraite, ni la baisse drastique du niveau des pensions.

La confédération FO, en ce qui concerne les concertations, vient de réaffirmer que Force Ouvrière n'ira pas discuter de la mise en place de la réforme et de ses ajustements. Yves Veyrier, notre secrétaire général, dès la publication du rapport en juillet, avait clairement exprimé que nous ne négocierons pas les réglages d'un système qui supprime les régimes existants.

Comme l'a rappelé notre fédération de fonctionnaires lors du Conseil Commun de la Fonction publique, *« les retraites, par définition, relèvent d'une dimension sociale interprofessionnelle qui concerne les confédérations syndicales représentatives. Y compris quand un projet de réforme impacte des secteurs professionnels spécifiques. Vouloir morceler la discussion par bandes ou secteurs ne peut qu'amener les salariés ou les agents à se diviser certains croyant gagner au détriment d'autres. »*

Ce que notre confédération refuse au niveau interprofessionnel parce qu'elle veut empêcher la réforme, le gouvernement voudrait-il tenter de l'imposer dans des concertations sectorielles qui vaudraient de son point de vue, un accord pour l'accompagnement et la mise en œuvre de son projet ?

En outre, les récents propos du Président de la République sur la « nécessaire transformation du métier des enseignants » ne peuvent que nous inquiéter. Avec notre fédération de fonctionnaires, la FNEC FP-FO s'oppose à toute remise en cause du statut général et des statuts particuliers, et à sa transformation en une fonction publique d'emplois sous convention collective. C'est pourquoi nous restons opposés à la loi de Transformation de la Fonction publique.

Nous l'avons toujours dit : nous sommes disponibles pour exprimer à l'État-employeur nos revendications, notamment sur les retraites et sur les salaires. Nous entendons défendre la rémunération statutaire, défendre la grille et le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice. Nous revendiquons une revalorisation de 18% du point d'indice, 18% perdus par rapport à l'inflation depuis 2000.

Dans l'attente d'une discussion sur ces revendications, nous vous adressons, Messieurs les Ministres, nos sentiments respectueux,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert Raguin', is written over a light purple rectangular background.

Hubert RAGUIN, secrétaire général